

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'ACEF DE L'OUTAOUAIS À GAZIFÈRE INC. RELATIVE
A LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31
DECEMBRE 2013, A L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2015
ET A LA MODIFICATION DES TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015**

**PHASE 1 - FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES DE GAZIFÈRE INC. POUR L'EXERCICE
2013**

- 1. Références :**
- (i) R-3840-2013, décision D-2013-102, p. 25, par. 85;
 - (ii) B-0020, GI-3, doc.1.2.2, p. 3;
 - (iii) B-0020, GI-3, doc.1.2.2, p. 4.

Préambule :

(i) « *Gazifère prévoit examiner plus en profondeur les installations de ses grands clients dont la consommation varie de façon importante au cours d'une journée afin de déterminer s'il y a lieu d'effectuer des modifications au système de mesurage chez ces clients dans le but d'accroître l'exactitude des lectures de consommation.* » [nous soulignons]

(ii) « [...] *tel que précisé l'an passé dans son dossier de fermeture des livres 2012, depuis le début de l'année 2013, Gazifère a identifié quelques clients industriels à grand débit qui semblent consommer peu de gaz naturel à certaines périodes et beaucoup à d'autres périodes.* » [nous soulignons]

(iii) « *L'étude des profils de consommation des 3 clients à grand débit de Gazifère, a permis d'identifier un seul client pour lequel une investigation plus détaillée de ses installations de mesurage était requise. Ce client consomme peu de gaz naturel à certaines périodes de l'année et beaucoup à d'autres périodes.* » [nous soulignons]

Demandes :

- 1.1 Veuillez préciser si, pour Gazifère, les « grands clients » dont il est question à la référence (i), incluent tant les clients visés par le Tarif 5 (*Service à grand débit continu*), que les clients visés par le Tarif 6 (*Service à très grand débit continu*), selon les *Conditions de service et Tarif* de Gazifère, au 1er avril 2014. Le cas échéant, veuillez préciser si d'autres clients que ceux visés par les Tarifs 5 ou 6 sont désignés comme « grands clients ».
- 1.2 Veuillez préciser (a) combien Gazifère compte de clients visés par le Tarif 5 (*Service à grand débit continu*) et (b) combien elle compte de clients visés par le Tarif 6 (*Service à très grand débit continu*). Le cas échéant, veuillez indiquer combien Gazifère compte de « grands clients » qui ne seraient pas visés par les Tarifs 5 ou 6.

- 1.2.1 Veuillez préciser combien Gazifère compte de tels clients dont la consommation varie de façon importante au cours d'une journée.
- 1.2.2 Veuillez préciser combien Gazifère compte de tels clients dont la consommation varie de façon importante entre certaines périodes de l'année.
- 1.3 Veuillez expliquer pourquoi « Gazifère a identifié des clients industriels à grand débit qui semblent consommer peu de gaz naturel à certaines périodes et beaucoup à d'autres périodes », où le contexte semble indiquer qu'il s'agit de périodes de l'année [référence (ii)], alors que Gazifère prévoyait initialement « examiner plus en profondeur les installations de ses grands clients dont la consommation varie de façon importante au cours d'une journée » [référence (i)].
- 2. Références :**
- (i) R-3793-2012, pièce A-0006, décision D-2012-083, p. 17, par. 41;
 - (ii) R-3840-2013, décision D-2013-102, p. 23;
 - (iii) B-0020, GI-3, doc.1.2.2, p. 1;
 - (iv) B-0020, GI-3, doc.1.2.2, p. 4.

Préambule :

- (i) « Selon Gazifère, l'utilisation d'une estimation dans l'établissement du taux de gaz perdu constaté en fin d'année constitue le facteur majeur pouvant expliquer le taux élevé de gaz naturel perdu en 2011. »
- (ii) « [75] Conformément à la décision D-2012-083 de la Régie, Gazifère a mis en place, au cours de l'année témoin 2012, une nouvelle méthode comptable pour évaluer le gaz naturel non facturé en fin de mois. Elle présente la répartition mensuelle du gaz naturel perdu selon cette nouvelle méthode.
- « [76] Le distributeur précise cependant que la nouvelle méthode n'a pu être implantée qu'en décembre 2012 et qu'elle a donc été appliquée rétroactivement afin d'évaluer le gaz naturel non facturé à la fin de chacun des 11 mois de l'année 2012. »
- (iii) « Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2012-083, Gazifère présente la répartition mensuelle du gaz naturel perdu selon cette méthode à la pièce GI-3, document 1.2.1. »
- (iv) « L'étude des profils de consommation des 3 clients à grand débit de Gazifère, a permis d'identifier un seul client pour lequel une investigation plus détaillée de ses installations de mesurage était requise. Ce client consomme peu de gaz naturel à certaines périodes de l'année et beaucoup à d'autres périodes. Gazifère a entrepris les premières étapes de cette investigation chez le client en question au courant de l'année 2013. À cette étape-ci, Gazifère peut confirmer

que l'appareil de mesurage installé chez ce client ne semble pas enregistrer adéquatement tout le gaz naturel qui est consommé lorsque le client utilise le gaz naturel au niveau minimum de sa consommation. » [nous soulignons]

Demandes :

- 2.1 Veuillez indiquer si la nouvelle méthode d'estimation du taux de gaz perdu est plus précise que la précédente.
 - 2.1.1 Dans l'affirmative, veuillez évaluer l'amélioration apportée à la précision de cette estimation.
 - 2.1.2 Dans la négative, veuillez évaluer les causes de l'absence d'amélioration de la précision de l'estimation.
- 2.2 Veuillez indiquer le volume estimé de gaz perdu associé au client dont il est question à la référence (iv).

3. Référence : (i) B-0018, GI-3, doc. 1.2, p. 1.

Préambule :

(i)

GAZIFÈRE INC.
 COMPTE DE STABILISATION DU GAZ PERDU INCLUS À LA BASE DE TARIFICATION
 FERMETURE DES LIVRES 2013

NO DE LIGNE	Description	DÉC 1	JAN 2	FÉV 3	MARS 4	AVRIL 5	MAI 6	JUIN 7	JUIL 8	AOÛT 9	SEPT 10	OCT 11	NOV 12	DÉC 13	TOTAL 13 MOIS 14	MOYENNE 13 MOIS 15
Gaz perdu 2011																
1	Stabilisation du gaz perdu	160,927	147,517	134,106	120,696	107,285	93,874	80,464	67,053	53,642	40,232	26,821	13,411	0	1,046,028	80,464
2	Aspect fiscal	45,703	41,895	38,086	34,278	30,469	26,660	22,852	19,043	15,234	11,426	7,617	3,809	(0)	297,072	22,852
3	Stabilisation nette	(1) 115,224	105,622	96,020	86,418	76,816	67,214	57,612	48,010	38,408	28,806	19,204	9,602	0	748,956	57,612
Gaz perdu 2012																
4	Stabilisation du gaz perdu	(2) 373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	373,687	4,857,936	373,687
5	Aspect fiscal	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	100,522	1,306,785	100,522
6	Stabilisation nette	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	273,165	3,551,151	273,165
Gaz perdu 2013																
7	Stabilisation du gaz perdu	-	109,266	111,675	(68,562)	87,857	89,062	74,956	111,241	53,826	234,763	96,373	219,620	233,174	1,353,251	104,096
8	Aspect fiscal	-	29,393	30,041	(18,443)	23,634	23,958	20,163	29,924	14,479	63,151	25,924	59,078	62,724	364,024	28,002
9	Stabilisation nette	(3) 79,873	81,634	(60,119)	64,224	65,104	54,793	81,317	39,347	171,612	70,448	160,542	170,450	989,226	76,094	
TOTAL																
10	Stabilisation du gaz perdu	534,615	630,470	619,469	425,821	568,829	556,624	529,107	551,962	481,156	648,682	496,881	606,718	606,661	7,257,215	558,247
11	Aspect fiscal	146,225	171,809	168,649	116,356	154,624	151,140	143,537	149,489	130,235	175,099	134,063	163,408	163,246	1,967,881	151,376
12	Stabilisation nette	388,390	458,661	450,820	309,465	414,205	405,484	385,570	402,493	350,920	473,583	362,818	443,310	443,616	5,289,334	406,872

NOTES: (1) Correspond au gaz perdu de l'année 2011 et récupéré en totalité dans l'année 2013 tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2012-163.
 (2) Correspond au gaz perdu de l'année 2012 qui sera récupéré dans les tarifs de l'année témoin 2014 tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2013-102.
 (3) Voir GI-3, document 1.2.1 page 1 de 1, lignes 15 à 17.

Original: 2014-04-17

GI-3
 Document 1.2
 Page 1 de 1
 Requête 3884-2014

Demande :

3.1. Veuillez expliquer pourquoi les quantités de gaz perdu en septembre, novembre et décembre sont plus de deux fois supérieures à la moyenne annuelle.

4. **Références :** (i) B-0002, Demande, p. 3, par. 14;
 (ii) B-0037, GI-7, doc. 1.1, p.1.

Préambule :

(i) « Gazifère demande l'autorisation de mettre fin au suivi du projet de renforcement du Chemin Pink [...]»

(ii)

Chemin Pink
Financial Feasibility - 55/30 year Horizon
Parameters and Results

Line No.	<u>Col. 1</u> Description	<u>Col. 2</u>	<u>Col. 3</u> Year 0	<u>Col. 4</u> Year 1	<u>Col. 5</u> Year 2	<u>Col. 6</u> Year 3	<u>Col. 7</u> Year 4	<u>Col. 8</u> Year 5	<u>Col. 9</u> Year 6-55/30
FEASIBILITY PARAMETERS									
1.	Discount Rate		6.09%						
2.	CCA Rate		6.00%						
3.	Tax Rate		30.90%						
4.	Municipal Tax rate		0.75%						
5.	Capital Tax Rate		0.24%						
6.	Customer Revenue Horizon								
7.	Residential (Years)		55						
8.	Commercial (Years)		30						
9.	Customer Additions								
10.	Residential			392	340	282	489	437	0
11.	Commercial			8	11	2	12	12	0
12.	Total Annual Volumes								
13.	Residential (m ³)			392,000	1,124,000	1,309,500	2,517,000	3,443,000	3,880,000
14.	Commercial (m ³)			264,037	1,296,577	886,623	1,197,750	1,364,850	1,448,400
15.	Capital Costs								
16.	Mains (Dollars)		2,335,399	985,958	388,967	232,230	834,321	933,664	0
17.	Services (Dollars)		0	512,050	498,455	537,232	580,719	521,283	0
18.	Meters (Dollars)		0	53,956	45,967	36,458	57,660	52,252	0
19.	Stations (Dollars)		39,004	0	0	0	0	0	0
20.	Annual Revenues (Dollars)			399,816	1,426,118	1,363,014	2,291,598	2,992,376	3,325,801
21.	Annual O&M (Dollars)			16,008	46,287	71,717	103,037	141,337	159,476
FEASIBILITY RESULTS									
22.	Net Present Value (Dollars)		1,934,880						
23.	Profitability Index		1.252						
24.	IRR		7.98%						
25.	Levelized Rate Impact (55 years)		-0.175%						
26.	Cross-Over Year		Year 7						

Note a) 50% effectivity considered for the first year revenues of customer adds

Demandes :

- 4.1 Veuillez justifier la cessation du suivi du projet du Chemin Pink.
- 4.2 Le tableau suivant est issu de calculs effectués à partir du tableau cité à la référence (ii), pour les clients résidentiels :

	Réel	Réel	Réel	Prévision	Prévision	Prévision
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Années 6-55
Nouveaux clients	392	340	282	489	437	–
Moyenne par nouveau client (m ³)	1000	2152	658	2469	2118	–
Clients totaux	392	732	1014	1503	1940	1940
Moyenne pour tous les clients (m ³)	1000	1536	1291	1675	1775	2000

Veuillez expliquer pourquoi on observe une telle amplitude dans la variation de la consommation par nouveau client résidentiel selon l'année où ceux-ci s'ajoutent. Par exemple, les clients qui s'ajoutent à l'année 2 consomment plus de deux fois plus que ceux qui se sont ajoutés à l'année 1. Les clients qui s'ajoutent à l'année 4 consomment deux fois et demie plus que ceux de l'année 1 et 3,75 fois plus que ceux qui s'ajoutent à l'année 3.